Lycée CHEVROLLIER
Divers sont les talents

Enseignement technologique optionnel
Seconde

Santé et social

Lycée des Métiers des Technologies Numériques

L'enseignement optionnel « Santé et social » a pour objectif de faire découvrir les questions sociales et de santé au niveau des individus et de la société, d'expliquer comment les territoires sont organisés pour offrir des prestations et des services à l'individu, aux groupes sociaux, à la population.
Les élèves sont initiés à l'analyse des questions essentielles liées au maintien de la santé et du bien-être au travers des principales problématiques du champ de la santé publique et de la cohésion sociale à l'échelle d'un territoire.

Au moins deux thèmes abordés, chaque thème est abordé sous deux angles :

- **Sciences et techniques sanitaires et sociales**
- **Biologie et physiopathologie humaines**

Action humanitaire : données disponibles, assistance alimentaire, prévention des épidémies…

Handicap au quotidien : définition, évolution, place dans notre société, aides et accompagnement...

Les âges extrêmes de la vie : du prématuré au grand âge, quelles interventions ?

Pauvreté, logement et santé : décence d'un logement, difficultés de logement, prévention des accidents domestiques, mal-logement et santé, accompagnement des personnes SDF…

Hôpital, images et réalités : organisation, missions, droits des malades…

Santé et innovations : quelle prise en charge en 2050 ?, Quelles innovations pour quelles améliorations de la santé ? ...

Vivre ensemble sur un territoire : Notion de teriitoire, développement du territoire (pouvoirs publics, institutions, entreprises, associations…), cohésion sociale, influence sur la santé...

Développer des compétences: savoir….

- Sélectionner et traiter des informations
- Présenter et communiquer les résultats et les conclusions d'une étude
- Travailler en groupe : autonomie et investissement
- Réaliser des expérimentations et investigations

Percevoir la variété des débouchés et des champs professionnels qui s'y rattachent : social, paramédical, technique et administratif

La grille horaire de la classe de seconde
Enseignements obligatoires - Horaire élève

Enseignements communs obligatoires	Horaire élève
Français	4 heures
Histoire-géographie	3 heures
Langue vivante 1, Langue vivante 2	5 heures 30
Sciences économiques et sociales	1 heure 30
Mathématiques	4 heures
Physique-chimie	3 heures
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	1 heure 30
Éducation physique et sportive	2 heures
Enseignement moral et civique	18 heures annuelles
Sciences numériques et technologie	1 heure 30
Accompagnement personnalisé et Accompagnement au choix de l'orientation	*Défini par l'établissement*
Enseignement optionnel : Santé et Social	**1 heure 30**